



Peut on faire confiance au conseillers financier

Par **rosa**, le **12/01/2009** à **14:22**

excusez moi je vais mieux vous détaillez la situation.

avec mon fiancé nous nous somme rencontré en 2006.

je n'avait pas accer à ses compte car cela ne faisait même pas un an que nous étions ensemble.

donc je n'ai pas jugé bon de mettre mon nez la dedans.

n'ayant pas fait le neccessaire pour rendre son ancien appartement en temps et en heures.

il avait au total deux loyer à payer, mais il yavait l'argent neccessaire sur compte jusqu'au moment ou sa conseillere à refuser de faire passer un des loyer.

alors pour régler le problème car elle devait partir en congé elle lui à conseillé de faire un chèque, et que elle même le ferait passer exceptionnellement.

même moi j'étais etonnée généralement il ya une certaine confiance avec nos conseiller financiers.

donc mon copain lui à fait confiance et la écouter et il a fait ce chèque qui à bloquer tout son compte bancaire pendant presque deux mois.

et c'est de la que tout à commencer.

jusque là je suis persuadé que en 2007 elle a fait cela pour qu'il prenne un crédit de 1000€.

car en 2008 quasiment à la même période cela a failli se reproduire, mais comme j'avais désormais la procuration sur son compte, elle n'a pu le duper une deuxième fois.

je l'ai fait savoir à un autre conseiller financier de ce que sa collègue nous avait conseillé, et il a répondu en ces termes. "si votre savant qu'il n'avait pas le droit de faire de chèques, il n'avait qu'à écouter la conseillère financière"

c'est de là que tout a commencé, et aujourd'hui c'est le bordel.

Par **Marion2**, le **12/01/2009** à **15:00**

[fluo]BONJOUR,[/fluo]

Non seulement vous ne dites ni bonjour ni merci mais en plus votre demande est pour le moins confuse !!!

Merci d'être un peu plus clair !

"il avait deux loyers à payer mais il avait l'argent nécessaire sur le compte jusqu'au moment où sa conseillère a refusé de faire passer un de ses loyers" ???